

Avis voté en plénière du 7 juillet 2015

# Encourager l'investissement public des collectivités territoriales

## Déclaration du groupe des entreprises

Encourager l'investissement public dans les collectivités territoriales: plus qu'un sujet d'actualité, n'y a-t-il pas là un véritable défi au moment où l'argent public se fait rare et où la dette de l'État atteint des sommets jamais égalés. L'actualité de la Grèce nous le rappelle d'ailleurs cruellement.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, le groupe tient à saluer la qualité du travail accompli par le rapporteur et la section qui nous a permis d'aboutir dans des délais extrêmement brefs à un avis équilibré sur une question cruciale pour l'avenir des territoires et la vie quotidienne des citoyens.

Sujet crucial en effet car les collectivités locales sont le plus gros investisseur public, y compris devant l'État. C'est en grande partie de leur action, de leur gestion que dépend la qualité de nos infrastructures (routes, équipements...), du logement, de nos services publics... Tout en rappelant que nos PME/PMI/TPE éprouvent un besoin urgent d'obtention d'appels d'offres et de commandes.

A ce jour, le manque est crucial avec une implication inéluctable sur leur pérennité et l'emploi.

Le CESE ne pouvait donc pas faire l'économie d'une telle saisine !

Concernant, maintenant, l'avis lui-même, nous approuvons le constat du rapporteur selon lequel le contexte général (crise économique, baisse de la dotation de l'État, les transferts de compétences de l'État sans contrepartie financière) explique en grande partie la baisse régulière des dépenses d'investissement des collectivités, tendance qui s'est accentuée en 2014 et se confirme encore en 2015.

Tout comme l'avis le rappelle expressément, et malgré un contexte économique toujours contraint, le groupe des entreprises considère qu'il est urgent et nécessaire d'inverser cette tendance mais sans que cela se traduise par une hausse de la fiscalité locale pesant sur les entreprises et les ménages.

Si la recherche des baisses de dépenses de fonctionnement reste incontournable, elle ne saurait à elle seule redonner suffisamment de souffle aux budgets des collectivités. Les marges de manœuvre en la matière sont en effet insuffisantes étant donné l'ampleur de la tâche.

Et cela malgré tout le travail déjà accompli avec et par la Caisse des dépôts tant en termes de financement que d'accompagnement des projets.

C'est pourquoi, comme le propose l'avis, après les mesures récentes de compensation mises en place par le gouvernement, d'autres voies doivent être explorées pour relancer sans tarder l'investissement des collectivités locales.

Le groupe des entreprises approuve donc sans réserve les recommandations de l'avis en faveur d'un renforcement du Fonds de Compensation pour la TVA, le recours au *Plan Juncker*, le recours aux partenariats publics/privés et la définition d'une valeur carbone au niveau européen.

Enfin, parallèlement à ces mesures techniques, le groupe des entreprises tient lui aussi à rappeler qu'aucune relance durable de l'investissement public des collectivités ne pourra se faire sans un retour de la confiance. Or, ce préalable nécessaire suppose lui-même un engagement fort de l'État en faveur d'une réelle stabilité réglementaire et législative. En effet, cette prévisibilité est le socle indispensable pour renouer avec la volonté d'investir des acteurs économiques qu'ils soient publics ou privés.

Pour toutes ces raisons, le groupe a voté l'avis.